

Conditions générales de vente pour les entreprises

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes les prestations de services conclues avec Joëlle Gaillard Praticienne en Santé Naturelle.

Le client déclare avoir pris connaissance, compris et accepté les présentes CGV avant le 1^{er} rendez-vous.

La validation/réalisation de toute prestation vaut acceptation des CGV.

Article 1 : Présentation et dispositions générales

Prestataire : Joëlle Gaillard exerçant en tant qu'Entreprise Individuelle.

Adresse : 101B Avenue de la République, 71210 Montchanin.

Téléphone : 06 20 90 96 21

Mail : gaillard.jo71@gmail.com

Siret : 85290102400020 Code APE : 9609Z

Le terme « client » désigne l'entreprise concernée, ayant requis les services de Joëlle Gaillard.

Le terme « prestataire » désigne Joëlle Gaillard, Praticien en Santé Naturelle.

Les présentes CGV s'appliquent sans restriction ni réserve à toutes les prestations proposées par le prestataire. Leur acceptation est obligatoire avant toute réservation.

Article 2 : Prix, modalités et moyens de paiement

La signature du devis avec la mention « bon pour accord » vaut acceptation de la prestation par le client.

Le devis est valable un mois. Toute prestation supplémentaire fera l'objet d'un devis complémentaire.

Un acompte de 30 % est exigible à la signature du devis. Le solde est à régler à la fin de la prestation. Les paiements s'effectuent par chèque ou virement bancaire.

Les déplacements sont facturés sur la base d'un tarif kilométrique. Un forfait de 50 euros s'applique dans un rayon de 50 km.

Le prestataire n'est pas soumis à la TVA (TVA non applicable - article 293 B du CGI).

Article 3 : Nature et descriptif des prestations

Les prestations proposées sont :

- Séances de naturopathie,
- Réflexologie plantaire,
- Séances Fleurs de Bach,
- Réflexologie auriculaire.

Ces pratiques visent le bien-être et ne remplacent en aucun cas un suivi médical. Aucun diagnostic, modification ou suppression de traitement médical ne sera réalisé par le prestataire.

La naturopathie a pour vocation d'éduquer à la santé, elle vient en accompagnement dans les diverses pathologies.

Le client en est informé dès la première consultation.

Le prestataire décline toutes responsabilités quant aux possibles mauvais suivis de conseils, mauvaises interprétations et interactions.

Article 4 : Droit de réserve d'intervention

Le prestataire se réserve le droit de refuser une consultation à un client en cas de défaut de paiement ou de comportement inapproprié tels que des propos déplacés, filmer la séance sans consentement, etc.

Article 5 : Droit de rétractation

Le prestataire rappelle au client qu'il dispose d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires, sans qu'il ait à justifier de motif, ni à payer de frais ou pénalités.

En cas de rétractation, cette dernière s'exerce en retournant le bordereau de rétractation figurant en dernière page soit par courrier recommandé avec accusé de réception soit par mail.

Article 6 : Report, modification, annulation d'un rendez-vous

Une intervention peut être annulée ou reportée par mail ou par SMS, au moins 48 heures à l'avance.

En cas d'annulation tardive ou d'absence injustifiée, le prestataire se réserve le droit de facturer tout ou partie de la prestation.

Article 7 : Durée

Le présent contrat entre en vigueur à compter de la signature et pour une durée correspondant à celle des prestations convenues.

Article 8 – Données personnelles

Dans le cadre de la relation commerciale, le prestataire est amené à collecter et traiter des données à caractère personnel concernant le Client.

Les données collectées sont nécessaires à la gestion des commandes, à l'exécution des prestations, à la facturation, à la communication client, ainsi qu'au respect des obligations légales et réglementaires.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés modifiée, le Client dispose :

- d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition, de portabilité et d'effacement de ses données,
- ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de ses données après son décès.

Pour exercer ses droits, le Client peut adresser une demande :

- par courrier à : [Madame](#) Joëlle GALLARD – EI- 101B Avenue de la République, 71210 Montchanin.
- ou par e-mail à : gaillard.jo71@gmail.com

Les données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la gestion de la relation commerciale, sauf obligations légales ou réglementaires contraires.

Le responsable du traitement est Madame Joëlle GAILLARD domiciliée au siège de social de son entreprise individuelle 101B Avenue de la République, 71210 Montchanin.

Le Client peut également introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr) s'il estime que le traitement de ses données n'est pas conforme à la réglementation.

Article 9 : Assurance

Le prestataire est couvert par une assurance responsabilité civile et professionnelle souscrite auprès d'AMAVIE (CFDT ASSURANCES), n° 43ABE001, couvrant les dommages directs, corporels, matériels ou immatériels pouvant survenir dans le cadre de ses prestations.

Article 10 : Propriété intellectuelle et droits d'auteur

Pour les éventuelles consultations en ligne, vous vous engagez à ne pas enregistrer la séance d'aucune manière que ce soit (audio, vidéo, photos), ni à la publier à des fins commerciales sous peine de poursuites judiciaires.

Tous les documents remis aux clients demeurent la propriété exclusive de Joëlle Gaillard et ces mêmes clients s'engagent à ne les divulguer à aucun tiers.

Article 11 – Empêchement du prestataire

En cas de maladie, accident ou tout autre événement indépendant de la volonté du prestataire rendant impossible l'exécution de la prestation prévue, celui-ci s'engage à en informer le client dans les plus brefs délais.

Lorsque cela est possible, la prestation sera reportée à une date ultérieure d'un commun accord.

Si le report s'avère impossible ou si le client refuse la nouvelle date proposée, les sommes éventuellement versées seront intégralement remboursées, à l'exclusion de toute indemnité ou dommages-intérêts.

Le prestataire ne pourra en aucun cas être tenu responsable des conséquences financières ou matérielles de cette annulation dès lors qu'elle est due à un empêchement légitime

Article 12 : Lieu et commodités

Le client s'engage à mettre à disposition du prestataire un espace de travail calme et adapté (équipement minimal : table, chaises, point d'eau).

BORDEREAU DE RÉTRACTATION

À l'attention de :

Joëlle Gaillard exerçant en tant qu'Entreprise Individuelle.

Adresse : 101B Avenue de la République, 71210 Montchanin.

Téléphone : 06 20 90 96 21

Mail : gaillard.jo71@gmail.com

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente du bien / la prestation de services ci-dessous :

- **Commandé le :** [date de la commande]
- **Reçu le :** [date de réception du bien ou acceptation de la prestation]
- **Référence de commande (si disponible) :** [numéro de commande]
- **Nom du consommateur :** [nom complet]
- **Adresse du consommateur :** [adresse complète]

Conformément aux articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, je vous informe de ma décision d'exercer mon droit de rétractation dans le délai légal de 14 jours à compter de la réception du bien ou de la conclusion du contrat.

Fait à : [lieu]

Le : [date]

Signature du consommateur :